

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2010

En session ordinaire

COMPTE RENDU

Présents :

Mme Nathalie BARATON
Mme Laëtitia SOREL (arrivée au sujet n°2)
Mme Christelle SOUCHET
Mr Gérard CHAIGNEAU
Mr Jean-François DENIS
Mr Loïc GIBEAUD
Mr Stéphane GUILLON
Mr Pierre JAULIN
Mr Rémy SOULET

Absents excusés :

Mme Laëtitia CELERAU (pouvoir donné à Mme Christelle SOUCHET)
Mr Sébastien MATHÉ (pouvoir donné à Mr Loïc GIBEAUD)

***Approbation du compte rendu du 29 juillet 2010 :** Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

***Désignation d'un secrétaire de séance :** Mr Loïc GIBEAUD est nommé secrétaire de séance.

*Mr le Maire souhaite rajouter une question à l'ordre du jour : le conseil municipal, après en avoir délibéré donne son accord.

1 – Attribution d'une subvention à la coopérative scolaire :

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que chaque année la municipalité attribue une subvention de 15 € par élève pour les sorties extra-scolaires, il propose de reconduire cette subvention pour l'année 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
-accepte de verser une subvention de 810 € (54 él x 15 €) à la coopérative scolaire de l'école publique de Bouillé-Courdault.

Votants : 10
Exprimés : 10
Oui : 10
Non : /

2 – Terrain de loisirs – Terrain multisports :

Mme Christelle SOUCHET donne le compte rendu de la commission environnement qui a eu lieu le 9 septembre dernier et fait part du choix de l'entreprise pour la réalisation du terrain multisports.

L'entreprise retenue est la SARL Guy LIMOGES de Oulmes pour un montant de travaux qui s'élève à 42 886.16 € HT ; Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80%.

Suite à cette consultation, Mr le Maire demande au conseil l'autorisation de signer le marché de travaux avec l'entreprise retenue.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
-autorise Mr le Maire à signer le marché de travaux

Votants : 11
Exprimés : 11
Oui : 11
Non : /
Abstention : /

2 – Lotissement communal – Convention de crédit à moyen terme :

Mr le Maire indique qu'en attendant la vente des terrains il convient de prévoir un prêt moyen terme pour régler les premières factures relatives aux travaux de viabilisation du lotissement. Il fait part des propositions du Crédit Agricole.

Formule contractuelle : « La Convention lotissement 85 »

Cette convention de crédit moyen terme fonctionne comme une ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- accepte les conditions de la « Convention Lotissement 85 » pour un montant de 65 000 €.

Pour une durée de 3 ans

Taux Euribor 3 mois + 0.70 % (taux euribor du 17/09/10 : 0.879 %)

Avec remboursement des intérêts fin de trimestre civil.

Votants : 11
Exprimés : 11
Oui : 11
Non : /
Abstentions : /

3 – Donation du terrain de la Fontaine de Courdault :

Mr le Maire informe le conseil que Mme Moulonguet désire faire donation de la Fontaine de Courdault à la commune de Bouillé-Courdault à condition que les frais de mutation soit à la charge de la commune et que la commune fasse apposer une plaque : « Donation Aline Moulonguet-Boucher (1892-1978) et Maurice Moulonguet (1921-2010).

Aux termes de l'article L.2242-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit délibérer sur l'acceptation des dons et legs faits à la commune, Mr le Maire invite donc le conseil à accepter ce don.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte ce don qui sera intégré au patrimoine de la commune et remercie vivement la famille Moulonguet.

Votants : 11
Exprimés : 11
Oui : 11
Non : /
Abstentions : /

4 – Divers :

-Chemin du Grand Marais (Maréchats)

Suite à la demande d'un agriculteur pour supprimer ce chemin se trouvant entre deux parcelles qu'il exploite, le conseil donne un avis défavorable. Il souhaite conserver ce chemin dans l'état.

-Bilan de la rentrée scolaire.

Un aménagement des horaires a été adopté afin de faciliter la prise des repas à la cantine.

-Voirie (Tx de peinture ; programme Tx 2010)

Les travaux de marquage au sol ont été correctement réalisés mais avec beaucoup de retard.

-Préparation de la réunion pour le rapport d'activité de la Communauté de Communes le jeudi 23 septembre à 20h00.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion.

-Bulletin municipal 2011

Réunion de préparation prévue le mardi 28 septembre à 20h30.

-Vœux 2011

La cérémonie des vœux du conseil aura lieu le 15 janvier 2010 à 18h00.

-Sites de télécommunication Wimax à revoir.

Délibération au prochain conseil

-Bilan de l'enquête « cellule de crise ».

71 personnes sur 220 ont répondu au questionnaire, la commission va établir un plan d'intervention en cas de catastrophes naturelles.

-Reprises des concessions cimetières.

Pas d'avancement concernant ce dossier.

-Barrière forestière halage des Vieilles Bées

Le perpétuel vandalisme sur cette barrière oblige une nouvelle fois la commune à solliciter le conseil général pour sa réparation mais souhaite trouver une solution pérenne à ce problème.

Le Secrétaire de séance

Le Maire,

Loïc GIBEAUD

Stéphane GUILLON

